CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX

— *Représentations de Nick Carter.* — Rappelons que c'est le 7 et le 8 mai qu'auront lieu au grand Théâtre les représentations de *Nick Carter*. La matinée à 3 heures, et les soirées s'annoncent comme très brillantes.

NORD

SUICIDE D'UN CULTIVATEUR A HASNON. — M. Louis Loignon, cultivateur, au hameau de Cataine, a été trouvé pendu, hier, dans son étable. On ignore la cause de ce suicide.

NOYADE D'UN ATTELAGE A ERQUINGHEM-LYS. — Hier matin, un domestique de la ferme Morel conduisait, dans un champ, à proximité de la Lys, deux chevaux attelés à un rouleau. En tournant trop brusquement, près de la rive, l'attelage tomba à l'eau et les deux chevaux, empêtrés dans leurs traits, se noyèrent.

Quoi qu'on fasse, chocolat et café des Galeries Lilloises ont conquis les Lillois qui en mangent 300 kil. par jour : Epicerie, confiserie. 2625-c

PAS-DE-CALAIS

UN BEBE NOYE DANS UNE MARE A PURIN A MARLES. — Le jeune Pierre Vaneslander, 5 ans, profita d'un moment d'inattention de sa mère pour se sauver dans la cour attenant à l'habitation de ses parents, au lieu-dit: *Le Fond de Marles*. Il tomba dans une fosse à purin d'où on ne le retira que plusieurs heures après.

UN PASSAGER SE JETTE A LA MER ENTRE CALAIS ET DOUVRES. — Mercredi, vers minuit et demi, un passager du *Pas-de-Calais*, dont on n'a pu retrouver le corps, s'est jeté à l'eau entre Calais et Douvres. C'est un Anglais inconnu, de 25 ans environ.

AISNE

UN ENFANT SE NOIE DANS UN PUITS A CISY. — On a retrouvé noyé au fond d'un puits le corps du jeune Xavier Ruelle, âgé de 5 ans 1/2. On croit que le bambin y sera tombé en jouant.

PEINTURE, décors, vitrerie, miroiter., peint. laquées, pap. peints. Leon Cochetoux, 94, rue du Luxembourg, Rx. Tél. 20.30.

BELGIQUE

CHRONIQUE ÉLECTORALE

Les doyens de la nouvelle Chambre

Les électeurs ont renvoyé à la Chambre ses deux doyens : son doyen d'âge et son doyen de durée de mandat.

Le premier, M. Louis Passy, a conserve son siège de Andelys ; il est né en 1830.

Le second, M. le baron de Mackay, de trois ans plus jeune que son collègue, est le dernier député encore en fonctions qui ait siégé au corps législatif de l'Empire, ou ses fidèles électeurs de l'Orne l'envoyèrent en 1866 — il y a quarante-quatre ans.

L'autre survivant de la Chambre impériale, M. Magnin, est sénateur inamovible.

Parmi les députés réélus, le 24 avril dernier, trois seulement ont fait partie de l'Assemblée nationale de 1871 : MM. René Brice (Ille-et-Villaine), Arthur Legrand (Manche), et Louis Passy (Eure), déjà nommé.

M. Lockroy, qui ne s'est pas représenté, et M. Brisson, qui est en ballottage à Marseille, avaient également fait partie de l'Assemblée nationale.

Il ne reste plus que six députés dont le mandat remonte à 1876. Ce sont MM. Armez (Côtes-du-Nord), de Baudry d'Asson (Vendée) Hémon et de Mun (Finistère), Le Gonidec de Traissan (Ille-et-Vilaine), et de Rohan (Morbihan).

Départ de la malle congolaise

Le départ du « Bruxellesville » s'est effectué hier matin, à dix heures, aux accents de la « Brabançonne », jouée par la musique du 6e de ligne.

Parmi les assistants, le commandant Dubreucq ; le commandant d'état-major Preudhomme ; M. Rob. Thys fils et M. Delporte, qui appartiennent tous les deux à la mission hydrographique du bas Congo. Ils sont venus dire au revoir à M. Leuzinger, de la même mission, qui est parti hier. Eux-mêmes partiront dans trois semaines.

Parmi les partants, M. le sous-directeur Versluys, était très entouré. Il repart pour la cinquième fois. Il a résidé d'abord au Nil sous les ordres de Chaltin, puis il a commandé le poste de Mont-Loka et celui de Poko. Pendant son second terme de service, il fut de nouveau attaché au district de l'Uelé et exerça les fonctions de commandant de la Compagnie de la force publique de la zone Makua. Il réorganisa la région sud du Bomokandi, où il parvint à se faire des amis et des alliés de plusieurs grands chefs. M. Versluys est décoré de l'Etoile de service de trois raies et de la croix d'officier de l'ordre royal du Lion.

Le bateau emporte une cargaison de 3.900 tonnes de marchandises.

La Princesse Louise et la Baronne de Vaughan

Mercredi matin, à la deuxième Chambre du tribunal de première instance devait être plaidé le procès en nullité de contrat d'achat par la baronne de Vaughan (Caroline Delacroix) des deux villas sises à Ostende, la villa « Clémentine » et la villa « des Iris » introduit par la princesse Louise de Belgique.

La demanderesse base son action sur ce fait que les immeubles ont été acquis avec les deniers de son père et que, conséquemment, ils doivent faire retour à la succession royale.

A la demande de l'avocat de la princesse, l'affaire a été biffée du rôle : le tribunal civil de Bruxelles étant incompétent pour connaître du litige qui sera porté devant le tribunal de Bruges seul compétent en raison de ce fait que Ostende se trouve dans cet arrondissement judiciaire.

LE PRINCE ET LA PRINCESSE FUSHIMI se sont rendus à la crypte de l'église de Laeken, pour déposer une couronne de fleurs naturelles sur le tombeau de Léopold II.

A leur arrivée à l'église de Laeken, le prince et la princesse Fushimi ont été conduits immédiatement dans la crypte, où un service d'honneur était fait par des soldats, des grenadiers.

L'après-midi, le prince et la princesse Fushimi ont visité le Palais de Justice, puis l'Hôtel de Ville, où ils ont signé le Livre d'or.

Mercredi à onze heures, ils ont été reçus par le Roi et la Reine au château de Laeken. Le soir, à sept heures, le ministre des affaires étrangères et Mme Davignon offrent un dîner en leur honneur. A leur tour, les princes japonais donneront, vendredi, un déjeuner de quatorze couverts, auquel sont invités quelques personnalités belges. Le soir, grand dîner à la légation du Japon.

Jeudi, à sept heures du soir, le Roi et la Reine offrent, au palais de Bruxelles, un dîner de quatorze couverts en l'honneur de nos hôtes, qui partiront de Belgique, samedi, se rendant à Londres.

DANS LA LÉGION D'HONNEUR. — Le Président de la République française vient de conférer la croix de grand officier de la Légion d'honneur au baron Guillaume, le nouveau ministre de Belgique à Paris.

FAITS DIVERS. — *Les noyades.* — Anvers, 4 mai. — On a retiré de l'Escaut, mercredi matin, à hauteur du hangar 9, le cadavre d'un homme qu'on suppose être un nommé De Vos, d'Ostende.

— *Un prêtre sous un train.* — Hier, le curé de Scheldewindeke, en descendant à la gare de cette commune, du train venant de Sottegem, est tombé sous les roues et a été décapité.

— *Asphyxié par un morceau de viande à Peteghem-lez-Deynze.* — Un domestique de ferme de Peteghem-lez-Deynze, nommé De Weirdt, se trouvait, hier, au cabaret « De Jager », dont le patron, qui avait tué un porc, la veille, l'invita à manger un morceau. Au cours du repas, un morceau de viande s'engagea dans le pharynx de De Weirdt, qui mourut asphyxié au bout de quelques instants.

La victime avait 67 ans.

TOURNAI

La réunion générale de l'association catholique de l'arrondissement de Tournai.

Malgré le mauvais temps, la salle des Brasseurs était comble jeudi, pour la réunion générale de l'Association catholique de l'arrondissement de Tournai. Les étrangers étaient particulièrement nombreux.

Au bureau prennent place : M. Duquesne, député, président ; M. le sénateur Stiénon du Pré, bourgmestre ; M. Hoyois, député ; MM. De Sénépart et Millet, conseillers provinciaux ; M. Houtart, échevin de la ville de Tournai ; MM. Dujardin, de Leuze ; du Chastel de la Howarderie, de Hollain ; de la Croix d'Ogicourt, de Velaines, etc.

M. Duquesne, après avoir donné lecture d'une lettre d'excuse de M. Boval, député, qui regrette de ne pouvoir assister à la réunion, donne la parole à M. Léon Leroux, secrétaire du Bureau électoral, qui, en un rapport des plus documenté et des plus intéressant, fait un exposé de la situation du parti catholique dans l'arrondissement.

Il fait l'historique du travail de réorganisation de l'Association, qui a, aujourd'hui, des ramifications dans toutes les communes de l'arrondissement, groupant ainsi près de 3.000 adhérents.

Il fait ressortir l'importance des groupements locaux, au dévouement desquels il fait appel pour assurer et consolider le triomphe du parti catholique.

Ce rapport est longuement applaudi.

M. Duquesne attire ensuite l'attention des auditeurs sur les différentes dispositions du nouveau règlement organique, et il donne la parole à M. Hoyois, qui est accueilli à la tribune par une longue ovation.

Le parti catholique et les élections de 1910

M. Hoyois rappelle d'abord la parole de M. de Trooz, ministre de l'Intérieur, qui, lors de la célébration du 75e anniversaire de l'indépendance, faisait en ces termes un tableau de la Belgique : « Le bilan de ces soixante-quinze années d'existence libre et indépendante est, pour la Belgique, un légitime motif de gloire. »

Ce bilan, dit l'orateur, est pour la plus large part, l'œuvre du gouvernement catholique, qui préside à nos destinées depuis vingt-six ans. Avant la date à jamais mémorable du 18 juin 1884, le dernier cabinet libéral menait avec rage la guerre contre le régime scolaire issu, en 1842, de la transaction des partis, et cela parce que ce régime assurait le respect absolu de la foi des enfants. Les subsides aux cultes avaient été supprimés ; une enquête sur les congrégations religieuses avait été proposée.

Ce ministère, en accumulant les dépenses inutiles, réussit à vider le Trésor de l'Etat et à endetter les communes et les provinces. Les impôts pleuvaient littéralement sur la tête des contribuables, ce qui n'empêcha pas la gestion libérale de se clôturer pour six années, par un déficit de 50 millions de francs.

D'autre part, aucun article de loi n'était élaboré pour rendre meilleur le sort des ouvriers, et pour venir en aide aux populations si laborieuses des campagnes.

Ce régime, M. Hoyois le compare au régime catholique actuel. Aujourd'hui, dit-il, l'ordre règne dans les finances publiques, à ce point que, depuis l'avènement des catholiques, pas un seul exercice budgétaire ne s'est clôturé sans que nous ayons eu un boni à enregistrer.

L'orateur donne ici des chiffres intéressants sur l'état des finances ; aucun impôt, cependant, n'a été créé ni augmenté ; beaucoup, au contraire, ont été supprimés, et les autres diminués. Il parle de ceux qui intéressent particulièrement la classe ouvrière : suppression de la contribution personnelle des habitations ouvrières ; diminution des intérêts de consommation sur le café, le tabac, le sucre, etc. La prospérité nationale n'a, cependant, cessé de s'accroître. M. Hoyois le prouve en communiquant des statistiques édifiantes de la Caisse générale d'épargne et de retraite sous la garantie de l'Etat, et sur le mouvement maritime pour l'ensemble du pays, et la marche ascendante de nos importations et de nos exportations.

Le vaillant orateur complète son exposé de la situation matérielle du pays par des indications très fournies, de nature à intéresser ses auditeurs, agriculteurs.

Ces indications, ajoute-t-il aux applaudissements de toute la salle, sont la preuve vivante du relèvement de l'agriculture, qui était tombée si bas à l'époque libérale.

Le gouvernement catholique a également assuré au pays le bienfait de continuels progrès moraux. M. Hoyois expose, à ce propos, les nombreux progrès réalisés dans le domaine de l'enseignement, voire même exclusivement sur le terrain de l'enseignement du degré inférieur, progrès qui réduisent à néant cette sotte accusation, adressée aux catholiques, d'être les destructeurs systématiques de l'instruction.

Loin d'en redouter la diffusion au sein des masses populaires, les catholiques, déclare M. Hoyois, autant par l'action que par le libre jeu de l'initiative privée, savent observer, même dans l'ordre des connaissances purement profanes, le précepte du maître : « Allez et enseignez toutes les nations. » On le verra mieux encore, ajoute-t-il, salué par des acclamations chaleureuses, le jour qui ne tardera pas à luir, où le problème scolaire se trouvera résolu de manière telle que soit assuré pleinement, aux pères de famille, le choix vraiment libre de l'école et du maître, auquel il plaira de confier leurs enfants, de manière telle que soit garantie, aux catholiques, en particulier, le respect intégral de leurs droits, et que soit assignée, dans nos lois, la place d'honneur que les constituants ont entendu lui réserver. (Applaudissements.)

L'orateur fait ensuite défiler la liste des nombreux millions que, chaque année, les catholiques portaient à plusieurs budgets, notamment pour les pensions de vieillesse. Il fait applaudir ce que le Gouvernement a réalisé au point de vue professionnel, syndical et mutualiste.

Ayant ainsi établi l'éclatante supériorité du régime catholique sur le régime libéral, M. Hoyois fait un exposé frappant de l'état lamentable des pays, et notamment de la France, où fleurit la politique de nos adversaires. Pour édifier, là-dessus, ses auditeurs, il lit quelques extraits d'un émouvant manifeste que, ces dernières semaines, un ancien ministre de la République, doublé d'un savant, M. Jules Roche, adressait à ses électeurs, et dans lequel il leur signale « les périls mortels de demain qui se dressent de toutes parts ».

« Dans le présent comme elle le fut dans le passé, conclut-il, à l'étranger aussi bien que chez nous, la politique que les catholiques combattent, n'est que la « politique de la destruction nationale, morale et intellectuelle », selon la forte expression de Jules Roche.

» Pour que la Belgique échappe aux dangers qui la menacent, il faut que les catholiques ne laissent pas leurs adversaires continuer à abuser de la crédulité publique, et qu'ils leur arrachent sans miséricorde le masque dont ils se couvrent tous. Le libéralisme n'est qu'une pure négation ; c'est un banc de sable, disait Léopold Ier ; en économie politique, il pratique la doctrine du « laisser-faire » et du « laisser-passer ». D'étapes en étapes, d'évolutions en évolutions, le libéralisme est devenu arrogant, haineux, sectaire, brutal ; de la négation à la haine, de la haine à l'attaque et à la démolition, il n'y a qu'un pas. »

Et dans une émouvante péroraison, M. Hoyois signale le danger que nos adversaires font courir à notre pays. Le parti libéral n'est plus aujourd'hui qu'un parti sans avenir, un parti appelé à disparaître prochainement, parce qu'il est prisonnier des socialistes, qui n'hésitent pas, selon la parole d'Emile de Laveleye, à se proclamer les petits-fils de Voltaire, et qui, n'ayant lu sur la porte de l'école libérale que ces seuls mots : « Sans Dieu ! », sont d'une logique impeccable en n'acceptant d'inscrire sur la porte des usines que ces deux autres : « Sans maître ! »

Et c'est pourquoi il importe que le peuple belge décidé à garder intact le trésor de ses libertés, se remémore ces paroles de M. de Mun à la France :

« Un jour viendra où les haines sociales éclateront... La guerre religieuse, longtemps jetée en pâture aux passions populaires, pour essayer de les contenir, ne suffira plus à leur emportement. C'est à la société elle-même qu'elles s'attaqueront. Ce jour-là, ceux qui auront applaudi au renversement des barrières élevées par le christianisme..... appelleront vainement à leur aide le secours de ces forces morales qu'ils auront toujours méprisées : il sera trop tard, trop tard, trop tard ! L'heure de la révolte sociale aura définitivement sonné par leur faute et pour leur châtiment. »

« Dieu garde mon pays, dit M. Hoyois en terminant, de cette heure redoutable ! »

La salle tout entière, transportée par ces paroles éloquentes, prononcées avec un enthousiasme communicatif, fait à l'orateur une ovation indescriptible qui met fin à cette magnifique et réconfortante réunion.

PLOECSTEERT

UN VIOLENT INCENDIE. — Dimanche, vers dix heures du matin, le feu éclata dans l'atelier-magasin de M. Fonteyne, menuisier, chaussée d'Armentières, rangée des Douze-Apôtres. 350 fr. d'outils, 400 fr. de bois, trois nouveaux métiers et tous les modèles furent la proie des flammes. De l'atelier qui se trouve à une cinquantaine de mètres de la maison, il ne reste que les murs. On ne connaît pas les causes du sinistre ; tout était assuré.

« LE BOOM DES MINES AU MEXIQUE. LES FORTUNES QUI S'Y FONT ACTUELLEMENT ». Brochure envoyée contre 0,10 centimes adressées à M. Tellier, 15 bis, place Simon-Vollant, Lille. 85776

La Vie Sportive

CYCLISME

LA REUNION DE BUFFALO ANNULEE

Paris, 5 mai (par dépêche). — La réunion qui devait avoir lieu au Vélodrome Buffalo a été annulée par suite de la pluie.

BARNSLEY CONTRE SWINDON-TOWN

Paris, 5 mai (par dépêche). — La partie jouée entre ces deux excellentes équipes anglaises avait attiré au Parc des Princes un très nombreux public. Le jeu a été magnifique, comme on l'escompte. Les équipiers anglais ont été étourdissants de vitesse, aussi bien dans l'attaque que dans la défense. L'arbitre a déclaré Swindon-Town vainqueur par deux buts à un.

HIPPISME

Les Courses de Lille

du jeudi 5 mai 1910

La réunion de courses du jeudi de l'Ascension a été amplement arrosée. Durant toute l'après-midi la pluie est tombée glaciale. Malgré cela, l'assistance fut assez nombreuse et a applaudi un sport des plus intéressant. Parmi les notabilités présentes nous avons remarqué : MM. Birault et Scrive, conseillers généraux ; Baudet, Lerot, conseillers municipaux ; Richard, secrétaire général de la préfecture.

La musique du 43e a donné un peu de gaîté à la réunion.

1re Course. — **3e Prix de la Société des Steeple-chase de France** (course de haies, 2.800 m., 1.200 fr. offerts). — 9 inscrits, 5 partants : 1. Highlander, à M. Francolin (Chiron) ; 2. Hoquet, à M. Simeon (Lesperon) ; 3. Cornoule, à M. Niel (propriétaire). — Non places : Ketty III, Frênes.

Pari mutuel. — Highlander gagn. : pes. 25.09, pl. 13.60 ; trib. 25.50, pl. 11.00 ; pel. 31.50, pl. 13.50 ; Hoquet : pes. 11.50 ; trib. 10.50 ; pel. 11.50.

2e Course. — **Prix de la Baïse** (course au trot, 2.800 m., 1.500 fr. de prix). — 7 inscrits, 5 partants : 1. Songe Creux, à M. de Wazières (propriétaire), en 5'09" ; 2. Gaillard, à M. Cardon (Libert), en 5'17" ; 3. Henri M., à M. Dergueuse (Pain), en 5'90". — Non placés : Galgala, Hérios.

Pari mutuel. — Songe Creux, gag. : pes. 23.50, pl. 13.50 ; trib. 21.00, pl. 12.50 ; pel. 30.00, pl. 9.50 ; Gaillard : pes. 13.00 ; trib. 12.00 ; pel. 9.50.

3e Course. — **Prix des Ormes** (steeple-chase militaire, 2e série, 3.000 mètres. — objets d'art). — 10 inscrits, 9 partants : 1. Rexer, à M. de Rochemonteix (de Massas) ; 2. Pierrette, à M. Pagès (propriétaire) ; 3. Anatole, à M. de Belleyant (propriét.) — Non placés : Marathon, Tabellin, Lophophore II, Meunier, Alcias, Omnium.

Pari mutuel. — Rexer gagn. : pes. 11.00, pl. 7.00 ; trib. 11.50, pl. 8.00 ; pel. 15.50, pl. 7.00 ; Pierrette : pes. 8.50 ; trib. 13.00 ; pel. 12.50 ; Anatole : pes. 11.50 ; trib. 10.00 ; pel. 12.50.

4e Course. — **Prix des Chênes** (au trot monté ou attelé, 3.200 m., 2.000 fr.) — 16 inscrits, 9 partants : 1. Avenir, à M. Delebart (de Wazières), en 5'52" ; 2. Glaneur, à M. Leplâtre (Breaux), en 5'52" 1/5 ; 3. Eglantine, à M. Derossy (Lesaulnier), 5'52" 2/5. — Non placés : Friedland, Embuscade, Francisca, Goëlan, Soubrette, Finance.

Pari mutuel. — Avenir, gagn. : pes. 31.00, pl. 7.50 ; trib. 27.00, pl. 9.00 ; pel. 27.00, pl. 8.50 ; Glaneur : pes. 9.00 ; trib. 9.50 ; pel. 12.00 ; Eglantine : pes. 11.50 ; trib. 13.00 ; pel. 13.50.

5e Course. — **Prix du Paddock** (steeple-chase, 3.400 mètres, 2.000 fr.) — 6 inscrits, 5 partants : 1. Frise II, à M. Jacquin (Benson) ; 2. Le Dauphin, à M. d'Andlau (propriét.) — Non placés : Master Bob II, M. the Grofter, Gladys.

Pari mutuel. — Frise II, gagn. : pes. 9.00, pl. 6.00 ; trib. 9.00, pl. 7.00 ; pel. 8.50, pl. 6.50 ; Le Dauphin : pes. 9.50 ; trib. 12.00 ; pel. 8.50.

6e Course. — **Prix National** (au trot monté ou attelé, 3.000 m., 1.500 fr.) — 20 inscrits, 16 partants : 1. Falmouth, à M. Defontaine (propriét.), en 5'14" 2/5 ; 2. Fortunio, à M. Perrot (Vira), 5'15" 3/5 ; 3. Hélios, à M. de Wazières (Landry), 5'18". — Non placés : Bécanine, Souveraine, Gregor, Paisoeappa, Frégate, Emouchet, Ergoline, Gladiateur, Gamma, Dragonne, Galerien, Fantasia, Glanc.

Pari mutuel. — Falmouth, gagn. : pes. 26.00, pl. 10.00 ; trib. 22.00, pl. 11.00 ; pel. 27.50, pl. 14.50 ; Fortunio : pes. 16.50 ; trib. 21.50 ; pel. 19.50 ; Hélios : pes. 15.50 ; trib. 12.00 ; pel. 51.50.

CLUB HIPPIQUE DE ROUBAIX. — Dimanche prochain 8 mai aura lieu une promenade à cheval, dont le départ est fixé à 9 heures 1/4 exactement, au kiosque de Barbieux et l'arrivée à 11 heures à la piste du Breucq, où un parcours d'obstacles la terminera.

Un itinéraire sera tracé pour les voitures et autos qui désireront suivre les cavaliers.

Organisateurs : MM. Henry Dubly et Léon Olivier.

NOTA. — Les heures de départ et d'arrivée seront strictement respectées.

LES COURSES A BOITSFORT

du jeudi 5 mai

Voici les résultats des courses qui ont eu lieu hier, à Boitsfort, à deux heures :

Prix de Langerbrugge (2.000 fr., 1.900 m.) — Cochère, à M. Bauer ; 2. Ely ; 3. Saturne. — Non placés : Minou, Ravenelle, Clodomir. — Pari mutuel : pesage, 36.60, 16.80 et 12.30 ; pelouse, 46.80, 24.40 et 12.80.

Prix de Petit-Bigard (2.000 fr., 1.400 m.) — 1. Engadi, à M. Mathieu ; 2. Diekirch ; 3. Fléau. — Non placé : Mascagni. — Pari mutuel : pesage, 21.70, 10.20 et 9.80 ; pelouse, 29.70, 12.70 et 11.70.

Prix de la Bruyère (10.000 fr., 2.200 mètres). — 1. Acrobate, au baron Munden ; 2. Salomé ; 3. Boston. — Non placés : Montyon, Le Ronak, Ambiorix. — Pari mutuel : pesage, 75.80, 40.40 et 6.60 ; pelouse, 110.00, 13.50 et 6.60.

Prix du Petit-Château (2.500 fr., 1.000 m.) — 1. Mardi, à M. Ribaucourt ; 2. Wambayo ; 3. Le Pilatus. — Non placé : Concou. — Pari mutuel : pesage, 18.00, 7.10 et 10.10 ; pelouse, 14.30, 8.00 et 7.00.

Prix Wykersloeth (2.500 fr., 1.800 mètres). — 1. Arceau, à M. Ed. Sterckx ; 2. Lorenzo ; 3. Great Eastern. — Non placés : Pierlala, Tale, Odessa, Milanaise, Méphisto, Santoni. — Pari mutuel : 43.80, 15.10, 10.30 et 20.50 ; pelouse, 55.40, 18.00, 10.50 et 20.50.

Prix de Béziet (3.000 fr., 2.500 mètres). — 1. Tillac, au vicomte de Buisseret ; 2. My Uncle ; 3. Effingham. — Non placés : La Zocca, Je Maintiendrai, Bérénice. — Pari mutuel : pesage, 45.60, 19.40 et 11.00 ; pelouse, 28.50, 15.50 et 11.30.

TIR

ROUBAIX. — *Société Saint-Georges* (Siège : Café Branquart, 181, Grande-Rue). — Résultat du tir à la grande arbalète au cours de l'assemblée du mois : 1er prix, MM. Debue, 45 p. ; 2e, Alberghe, 41 p. ; 3e, Duforest, 38 ; 4e, Lecoilie, 37 ; 5e, Ceyx Victor, 36. — Bas nombre : 6e, Ceyx Aug., 22 ; 7e, Voleur, 26.

LE CONCOURS DE L'« AVANT-GARDE » A LYS. — Voici les résultats et le classement par ordre des lauréats du concours qui s'est disputé, dimanche après-midi, sur la place de l'Eglise, entre les membres de l'excellente société municipale de gymnastique « l'Avant-Garde » :

Adultes. — MM. A. Hennebique, 59 points ; A. Tricoit, 38.50 ; J. Geraerd, 35. Viennent ensuite : MM. J. Lecry, M. Lacroix, L. Doisne, H. Trentesaux, G. Vanhame, L. Jansens, E. Delplanque, D. Tricoit, H. Constant, J. Parez, H. Lecocq, J. Delbroucq, Mille. P. Cailliau, E. Barbenson, H. Debiskop, G. Plouvier, J. Delrue, L. Parez.

Le maximum des points était 40.

Section des pupilles. — MM. Trenteseaux, 68 p. ; Hennebique, 66.50 ; Seys, 60. Viennent ensuite : Cornille, Delbroucq, Prez, Constant, Meurisse, Declercq.

Le maximum des points était 70.

Concours athlétique. — 1er Ch. Béghin, 28 p. ; 2. M. Lacroix, 24 p. ; 3e Géraerd, 23 p. ; 4e Delplanque, 23 p. ; 5e Parez, 22 p.

Le maximum des points était 30.

Ajoutons pour terminer, que le jury était présidé par M. Plesvaux, de Roubaix, et que les gymnastes étaient commandés par leur excellent chef, M. Fernand Maréchal.

COMBATS DE COQS

— Lundi 9 mai chez Emile Dambrin, rue de Maubeuge 2 de 3 pour 50 frs contre Albert Monnier, dit le Tailleur, à 7 heures. Au parc 85863

— Jeudi 12 mai chez Emile Dambrin 3 de 5 pour 200 frs. Les frères Doutreligne, Achille Narguet de Croix contre Paul Masurel. Au parc à 6 h. 1/2. 85884

MOUVAUX. — Dimanche 8 mai à midi, concours chez Millescamps 8 sociétés y prendront part. Au sort à 11 heures.

COLOMBOPHILIE

ROUBAIX. — *Les 2 Unions Avenir du Tilleul, Centre et Croix*, rappellent aux amateurs domiciliés dans un rayon de six kilomètres leur concours sur Rambouillet le 9 mai, chez M. Craye, rue des Fondeurs, (près la Fosse-aux-Chênes), 200 frs de prix d'honneur et 2 régulateurs, bureaux chez MM. Coulombier, rue Pierre-de-Roubaix ; Stoffin, rue Colmar à Croix avec dépôt de constateurs. Inscription vendredi 6 mai, de 4 à 7 heures. 85881

ROUBAIX. — Résultat du concours de *Creil*, organisé par la Fédération *L'Avenir du Tilleul*, chez M. Wartel, rue du Pile. 410 pigeons bagués lâchés à 6 h. 50 par M. Bursens. — 1er prix, Victor Arnould, U.Sp. ; 2e, A. Dupriez, 6p. ; 3e, J.-B. Delaunoy, 4p. ; 4e, Dupire, 2p. ; 5e, E. Roussel, 1p. ; 6e, E. Leclercq ; 7e, A. Leman, 2p. ; 8e, Duriez, 2p. ; 9e, E. Hellinck ; 10e, Teirlinck, 1p. ; 11e, E. Leclercq ; 12e, Basselet ; 13e, G. Droulez, 1p. ; 14e, Loridan, 1p. ; 15e, Deroulez ; 16e, Corneirant, 1p. ; 17e, Deroulez ; 18e, Vanasse, 1p. ; 19ee, Wouters, 1p. ; 20e, Winants, 1p. ; 21e, Wouters ; 22e, Basselet, 1p. ; 23e, J.-B. Delannoy, 1p. ; 24e, Hofman ; 25e, Deroulez ; 26e, Debuisne, 1p. ; 27e, Allard ; 28e, Knoff, 1p. ; 29e, Deboeschere ; 30e, Delabassée ; 31e, Chantraine ; 32e, Knoff ; 33e Wanon, 1p. ; 34e, Vanasse, 1p. ; 35e, Wagnon ; 36e, Leblanc. — Régulateurs : E. Leclercq, Deroulez. — Poules spéciales : Arnould, Dupriez, Delannoy, Leman. — Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 53' 32", vitesse 1.352 m. 93 ; le dernier à 8 h. 58' 20", vitesse 1.289 m. 31. — Distribution des prix vendredi soir, à partir de huit heures.

— Concours de *Clermont*, organisé par la *Mutuelle*, chez M. Vancoillie, rue du Moulin. — 320 pigeons lâchés à 6 heures 40, par M. Smesters, convoyeur. — 1er prix, Dunem, 6p. ; 2e, Coppens, 1p. ; 3e, Lamblin, 5p. ; 4e, Pontzeele J., 1p. ; 5e, Delbart E., 4p. ; 6e, Deboeschère, 2p. ; 7e, Nys O., 3p. ; 8e, Florin J.-B., 1p. ; 9e, Messinen, 2p. ; 10e, Desbonnets F., 1p. ; 11e, Delbart D. ; 12e, Picavet R., 2p. ; 13e, Dupriez A., 2p. ; 14e, Dupriez Albert, 1p. ; 15e, Lézy J.-B., 1p. ; 16e, Billet Léon, 1p. ; 17e, Vancoillie, 1p. ; 18e, Lézy Louis, 1p. ; 19e, Deseein Louis, 1p. ; 20e, Delespaul E., 1p. ; 21e, Decaster, 1p. ; 22e, Vancoillie ; 23e, Lézy L. ; 24e, Vanseveren L. ; 25e et 26e, Decottignies Louis. — Poule à 3 fr. H. C. Vansohorisse. — Poule spéciale : Dunem, Lamblin, Delbarre E. ; — régulateurs : Vancoillie et Lézy Louis. — Le premier pigeon a été constaté à 7 heures 34' 30", avec une vitesse de 1.070 m. 50 à la minute ; le dernier à 7 h. 38' 29", vitesse 995 mètres 70 c. — Distribution des prix ce soir vendredi, à 8 heures.

— Résultats du concours de *Creil* organisé par *Les Deux Unions* chez M. Roch, le 5 mai 1910. — 250 pigeons lâchés à 6 h. 30 par M. Dedoncker. — 1er prix, Vandamme, h.2p. ; 2e, Bauduin, 4p. ; 3e, Galis Desreux, 4p. ; 4e, Nutte, p. ; 5e, Desrousseaux, 6p. ; 6e, Camille Guyot, h. ; 7e, Algoet, h.p. ; 8e, Belvaux, 2p. ; 9e, Guyot, 4p. ; 10e, Depraet, h. ; 11e, Hespel B., p. ; 12e, Vanbulle, h.p. ; 13e, Bernaert, p. ; 14e, Deroubaix, p. ; 15e, Desplanques, p. ; 16e, Nutte, h.p. ; 17e, Philippo, 3p. ; 18e, Neuvejans, p. ; 19e, Duvivier, h. ; 20e, Plateau ; 21e, Deroubaix, p. ; 22e, Belvaux, h. ; 23e, Duquesnoy, p. ; 24e, Devries, h. ; 25e, Plateau ; 26e, Desplanques, h. ; 27e, Deroubaix, p. — Poules hors concours : Agache, h.p., Desrousseaux, Loore. — Régulateurs : Guyot, Nutte. Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 31' 59", avec une vitesse de 1.374 m. 47 ; le dernier à 8 h. 35' 59". — Distribution des prix ce soir, vendredi, à six heures et demie.

— Résultats du concours de Clermont, organisé le 5 mai, par la « Sans-Crainte », chez M. Descrouet, rue de l'Alma. — 746 pigeons lâchés à 6 h. 05, par M. Smesters, convoyeur. — 1. Debaudringhien : U.Sp. ; 2e Wouters, 1p. ; 3e Veys 6p. ; 4e Segard, 5p. ; 5e Mispreuve, 5p. ; 6e Schuller, 5p. ; 7e Bloutin, 5p. ; 8e Desroussaux, 4p. ; 9e Canchy, 4p. ; 10e Bossut, 4p. ; 11e Vandenberghe, 1p. ; 12e Bentin, 1p. ; 13e Rousset, 2p. ; 14e Bricq, 2p. ; 15e Willem, 2p. ; 16e Bentin, 2p. ; 17e Bricq, 1p. ; 18e Grimonprez, 2p. ; 19e Cayez, 1p. ; 20e Destailleur ; 21e Vandevelde, 2p. ; 22e Welcomme, 1p. ; 23e Vandevelde, 1p. ; 24e Ingelbreck, 1p. ; 25e Losfeld, 1p. ; 26e Vandevelde, 1p. ; 27e Calonne, 1p. ; 28e Bauduin, 1p. ; 29e Bauduin ; 30e Vandenbulcke. 1e Messelier, 1p. ; 32e Crépin, 1p. ; 33e Gardelle 1p. ; Poules hors concours à 1 fr. : Vve Lepers, 4 ; Lauwe. — Régulateurs Boutin et Bricq. Séries de 2 pigeons : Bentin, Bricq, Vandevelde, Bauduin et Broutin. — Le premier pigeon a été constaté à 7 h. 57'04", vitesse 1400 m. 40 ; le dernier à 8 h. 23", vitesse 1356 m. 06. — Distribution des prix vendredi soir à 7 heures précises.

RONCQ. — Résultats du concours sur Chantilly, donné le 1er mai, chez M. Carbon. — 180 pigeons lâchés à 8 h. 50, par M. Leman. — E. Catteau, h. ; 1. Marescaux, 2p. ; 2. Vve Stélandre, 3p. ; 3. J. Charlet, 3p. ; 5e Derveaux, 2p. ; 5. Guinez ; 6. Destailleur, 4p. ; 7. id., 3p. ; 8. Carbon, 2p. ; 9. Leman, 2p. ; 10. Castelain, 3p.r. ; G. Jeanssens, h. ; 11. Callens, 3p. ; 12. G. Jeanssens, 3p. ; 13. Destailleur, 2p. ; 14. Castelain, 3p. ; 15. Gomerne, h. ; C. Sorn ; 16. Serruys ; 17. Deconinck ; 18. Verstraete ; 19. Florin ; 20. Everaert, Bouquet, Bayard, Jambon ; Destailleur. — 1re série de 2 pigeons : G. Jeanssens, 2e. Castelain ; 1re série de 3 pigeons : Destailleur. — Vitesse du premier pigeon, 892 m. 10 ; dernier, 623 m. 24.

WATTRELOS. — Concours de Chantilly, organisé par la « Mutuelle », le 1er mai, chez M. Louis Delehambre. — 200 pigeons lâchés à 8 h. 50, vent Nord. — 1er prix, A. Desbarbieux, U.Sp. ; 2e, id., 6p. ; 3e Duquesnoy, 4p. ; 4e Mennet, 2p. ; 5e Hallemieux, 2p. ; 6e Alph. Desbarbieux, 2p. ; 7e Echevin, p. ; 8e id. ; 9e Gerand ; 10e Desreumaux, 2p. ; 11e Delerolx, 1p. ; 12e Houzet, 1p. — Le premier pigeon a été constaté à 12 h. 17'3" avec une vitesse de 856 m. 60 ; le dernier à 8 h. 25'40", vitesse 817 m. 98.

GUILLAUME COPPEJANS
Agent de change agréé à la Bourse de Bruxelles, Ordres de Bourse 1 par mille
6, Place Fontainas, BRUXELLES. 419

SOCIETE GENERALE
48, rue de la Gare, ROUBAIX
1, Rue de l'Hôtel-de-Ville, TOURCOING
Ordre de Bourse. — Opérations sur titres. — Paiement de coupons. — COFFRES-FORTS DEPUIS 3 Fr. PAR MOIS ; 25 FRANCS PAR AN. 1097

États Civils

Cantons de Roubaix

ROUBAIX. — Déclarations de naissances du jeudi 5 mai. — André Verdière, rue Franklin, 18. — Anna Blaes, rue des Sept-Ponts, fort Masure, 7. — Marcelle Callant, rue de Denain, cour Boudry, 5. — Marie Gombert, rue Daubenton, 26.

Déclarations de décès. — Bruno Dejonghe, 43 ans, rue du Trichon, 67. — Céline Vanhuyse, 6 ans, rue du Luxembourg, cour Warrhem, 3.